



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU SUD-KIVU  
Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité, des Affaires  
Coutumières et Affaires Foncières

Bukavu, le 08 Juin 2018

Le Ministre

N/Réf : CAB.MINIPROINTERDESACAF / 135 / LMM/2018

Objet : Démission

A Son Excellence Monsieur le Gouverneur  
de la Province du Sud-Kivu à Bukavu

C'est avec regret que je présente ma  
démission ce vendredi 08 juin 2018.

J'ai difficilement exercé ma fonction du  
Ministre Provincial de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Affaires Coutumières et  
Affaires Foncières dans la Province du Sud-Kivu.

J'avais l'envie de continuer à travailler au  
sein de ce ministère qu'ensemble nous puissions développer notre Chère Province du  
Sud-Kivu, mais je me sens incapable de continuer à travailler pour quatre raisons :

1. Je viens de réaliser six mois sans que j'aie les frais secrets des recherches ;  
pourtant le Gouvernement Provincial avait alloué dans le Budget 2018, plus de  
100 000\$ pour sécuriser la Province du Sud-Kivu et que cette somme sera gérée par le  
Ministère afin de nous permettre de bien sécuriser la Province. C'est à partir de ces  
fonds que je pourrais mieux surmonter les problèmes d'insécurité dans toute la  
Province du Sud-Kivu. Ces frais sont gérés par le Gouverneur de Province, chose que  
je ne suis pas d'accord.

2. En qualité du Ministre Provincial de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Affaires  
Coutumières et Affaires foncières, je n'ai pas la prise de décision pour écrire une telle  
ou telle autre correspondance administrative (même une lettre de suspension contre un  
agent de Cadastre ou des Titres Immobiliers qui vient de vendre un lotissement  
fraudeusement ou une maison de l'Etat). Car tout devait d'abord passé par le  
Gouverneur de Province. Chose qui a fragilisé l'administration du Ministère en ma  
charge !!!

3. Dans le domaine foncier c'était difficile de prendre une telle décision vis-à-vis d'un  
agent fautif. Les agents de cadastre et Titres Immobiliers continuent à vendre  
anarchiquement les terrains de l'Etat sans aucune crainte, j'ai rédigé autant des notes  
techniques afin que le Gouvernement Provincial puisse réagir mais en vain. Cela me

mal au cœur. Comment dois-je continuer à gérer le Ministère sans que j'aie le  
dans mise ?

En plus au sujet du personnel de cadastre et titres immobiliers, quelques familles s  
retrouvent concentrées pour exercer différentes fonctions dans les mêmes bureau  
cela occasionne la mafia et solidarité dans le mal.

4. Le Ministre Provincial de l'Intérieur et Affaires Coutumières s'est abattu à restaur  
de l'ordre dans certaines chefferies où les garants du pouvoir coutumier le Mwami  
été privé de ses droits coutumiers, la jouissance du pouvoir coutumier pendant des  
ans (Cas de la Chefferie des « Bafuliiru »). Je m'étais fort démené pour rétablir l'ord  
dans la chefferie des « Bafuliiru » ; Curieusement quelques politiciens mal intentionn  
bousculaient ce Mwami « Fuliiru », Fils légitime du feu Mwami NDARE SIMBA II, c  
est en possession de son arrêté ministériel.

Pour défendre les coutumes « fuliiru » et ses mœurs, mon Ministère avec l'accord  
Gouverneur avons pris la même décision de réhabiliter le Mwami KALINGISHI Adam

Chose étonnante, sous l'impulsion d'influences des quelques politiciens d'Uvira  
résidents à Kinshasa, le Gouverneur m'a intimé l'ordre de ne plus passer à l'exécuti  
de la lettre que nous avons rédigé ensemble. Mais pour honorer les peuples « Fuliiru  
j'ai réfuté cela en tant que Ministre du Tutelle.

Outre, je réitère mon engagement à Soutenir Son Excellence Monsieur Joseph KAB  
KABANGE, Chef de l'Etat et Président de la République. Et, je reste fidèle envers  
Président de la République et la Majorité présidentielle.

A l'autorité morale de mon cher parti AFDC, je dis merci pour votre soutien. Et je vou  
promets que je resterai fidèle envers vous et envers notre cher parti AFDC.

A la Population du Territoire d'Uvira, je dépose ma démission pour vous honorer  
d'autant comme vous avez été beaucoup abandonné par ce Gouvernement Provincia  
et pour prouver au monde entier que le fils d'Uvira peut démissionner dès qu'il trouve  
y a blocage dans l'exercice de sa fonction. S'il travail dans les mauvaises conditions.

Que vive la RDC

Que vive la Province du Sud-Kivu

Je vous remercie



Hon. Dr Luc MULIMBALIMBA MASURURU.

Ministre Provincial